

Mission professionnalisation : 2 ans de Juin 2018- Juin 2020

Elle comprend 2 volets distincts divisés temporellement en 2 parties : Juin 2018- Juin 2019 ; Juin 2019- Juin 2020.

1^{er} volet : Structuration de la politique de la C3D dans ses relations aux partenaires sociaux et institutionnels au niveau Français et Européen.

- Axe 1 : veille juridique institutionnelle et politique et accompagnement de la C3D dans ses choix et ses stratégies

A l'heure de la réforme de la formation professionnelle et de la formation tout au long de la vie et de ses implications, des évolutions et réformes européennes dans le secteur du sport, des transformations internes en terme de réglementation et de droit du sport, mais aussi de gouvernance du champ du sport notamment dans la relation formation-emploi, la C3D a besoin d'être accompagnée afin de saisir les enjeux et les implications de ces réformes et transformations pour mieux asseoir ses choix et déterminer ses stratégies.

Durée de l'accompagnement : 2 ans

Juin 2018- Juin 2020

Attendus et échéancier:

Production de synthèses intermédiaires mensuelles sur les 4 champs identifiés avec présentation aux VP chargé de la professionnalisation pour discussion- débat sur les implications et détermination de problématiques stratégiques et présentation en CA pour animation débats et implications- alternatives stratégiques.

Production d'une synthèse annuelle coordonnée avec le CA pour les séminaires de Juin (donc 3 synthèses) avec participation à l'animation des temps de travail des séminaires sur les sujets correspondants.

- Axe 2: accompagnement politique, aide au développement et à la structuration des relations auprès de nos partenaires comprenant la question de l'inscription au RNCP

La C3D se doit de développer ses relations aux différents partenaires professionnels et institutionnels afin de faire reconnaître ses formations et sa recherche, de faire évoluer ses

formations et ses contenus, de développer des recherches en phase avec les attentes des partenaires, de professionnaliser ses étudiants, de développer la formation tout au long de la vie.

Ses partenariats relèvent des secteurs

- Du sport
- De l'éducation
- De l'animation
- De la santé, secteur médico-social et sanitaire
- De l'industrie et des articles de sport
- Du tourisme
- Du sport en entreprise

Avec les institutions étatiques et régionales correspondantes.

Le développement de ses relations doit se faire dans 2 directions et déboucher sur 2 types de productions concrètes :

- La mise en place structurée du conseil sectoriel activités physiques et sports
- L'inscription au RNCP et au compte personnel de formation des formations en staps ayant une dimension nationale.

Attendus et échéancier:

- Synthèse de la situation politique et de l'organisation de ces secteurs : décembre 2018 avec actualisation en décembre 2019 et synthèse en Juin 2020
 - Constituer un réseau avec organigramme et personnes référentes dans ses différents secteurs : Septembre 2018 ; Mai 2019 ; Mai 2020
 - Accompagner et finaliser la transformation des fiches RNCP, notamment leur structuration en blocs de compétences construite dans les référentiels de formation, auprès de la DGESIP et des partenaires sociaux et leur inscription sur les listes en accompagnement de la politique nationale de la C3D : finalisation de l'écriture, suivi du dépôt dans les différentes instances, ajustements, diffusion.
-
- Axe 3 : mise en place du conseil sectoriel, statuts et règlement, définition du contour, des méthodes de travail, animation et secrétariat

Il existe depuis 2 ans un conseil sectoriel APS qui ne concerne que la CPNEF sport et pour une partie réduite la CPNEF animation où elle n'a d'existence que par ses membres qui relèvent de l'un et de l'autre. Cette structure n'a de reconnaissance officielle que celle que veulent bien lui accorder les personnes en place dans la branche, mais les relations ne sont pas institutionnalisées. Par ailleurs il ne fonctionne pas en coopération avec son homologue Européen.

Il y a lieu dans un premier temps de structurer ce conseil sectoriel dans sa composition et ses relations d'une part avec la branche sport et la branche animation et d'autre part avec les ministères du supérieur et du travail.

Dans un 2^e temps, il s'agira d'élargir ce conseil sectoriel en intégrant les autres partenaires et en structurant des méthodes de travail différenciées selon les thématiques de travail et les attentes des partenaires, notamment par la distinction de temps de travail distinct et de sous-groupes. Ce travail devra s'accompagner d'une structuration de la C3D selon les thématiques définies au sein du conseil sectoriel et en coopération avec le CA de celle-ci.

Enfin ce conseil sectoriel devra être coordonné avec son homologue Européen

Attendus et échéancier:

- Reprise de contact avec la branche sport et la branche animation et mise en place d'une 1^{ère} réunion d'échanges d'information et de construction de perspectives pour Fin Septembre 2018 (date à relativiser en fonction des évolutions politiques)
- Contacts avec les autres partenaires et réunions informelles de réflexion sur missions, contours, méthodes et échéancier de travail pour Mai 2019.
- Finalisation d'un périmètre sport- animation et méthodes de travail Juin 2019
- Établissement des coopérations avec son homologue Européen et définition de sujets communs et de méthodes de travail Juin 2019
- Élargissement du conseil sectoriel Octobre 2019.
- Finalisation conseil sectoriel élargi (2 périmètres ?), structuration, méthodes de travail et échéancier pour Mai 2020.

2è Volet : accompagnement et dynamisation de la structuration de la politique emploi-formation de la C3D

Axe 1 : suivi des études sur l'insertion des diplômés en staps en coopération avec labo chargé du travail pour le Garef comprenant :

- aide à la mise en place des 3 étapes d'étude (1^{ère} étape ; analyse quantitative ; analyse qualitative des profils réussissant leur insertion ; analyse qualitative des structures performantes pour déterminer facteurs pertinents : gouvernance, relation aux partenaires, organisation des études, équipes péda etc.)
- Diffusion et analyses de celles-ci
- Accompagnement de la C3D dans la construction des implications de ses études et leurs traductions concrètes dans la politique de formation et de recherche.

Attendus et échéances:

- Aide à la récupération de données pour la 1^{re} étude (Juin 2018 à Septembre 2018), récupération enquête correspondante du ministère.

Diffusion des résultats et animation CA sur ce sujet et séminaire C3D (décembre 2018 à Déc 2020

- Accompagnement du cadrage de la 2^e étude et validation de sa pertinence auprès des partenaires sociaux, de la C3D, des institutions

Juin 2019.

- Accompagnement Mise en place 2^e étude de Juin 2018 à Déc 2019
- Diffusion résultats et animation CA plus séminaire C3D (déc 2019- Juin 2020)
- Validation du principe de la 3^e étude et de ses contours : Juin 2020.

- Axe 2 : accompagnement des UFRSTAPS dans la mise en place des conseils de perfectionnement des formations professionnelles et des comités de pilotage des formations en cohérence avec le conseil sectoriel national

Il y a lieu d'établir une cohérence et une coopération entre les niveaux locaux et nationaux dans les relations aux partenaires professionnels et d'aider les staps à mettre en place des CFPF au niveau régional et/ou local de l'UFR sur le modèle défini par la C3D et s'appuyer sur sa formalisation au niveau local de l'UFRSTAPS de Lyon en mettant en place.

Attendus et échéances :

- Un réseau des coordonnateurs des CPF existants d'ici Octobre 2018
- En mettant en place un organigramme des CPF existants et de leurs partenaires d'ici Octobre 2018
- Aide concrète à la mise en place sur 7 à 8 UFRSTAPS de Juin 2018 à Juin 2019
- En réalisant une synthèse des bonnes pratiques d'ici Juin 2018
- Axe 3 : Ingénierie de formation et aide à la coordination des travaux sur référentiel de formation

La C3D a construit un cadre organisationnel de ses formations structuré en domaines et en blocs de compétences qui se doit d'être en correspondance avec le cadre d'écriture des fiches RNCP et de devenir un cadre organisateur pour tous les STAPS.

Il y a lieu de terminer ce travail pour toutes les formations de staps qui devront être construites sur le même modèle et d'accompagner les différents staps dans la construction de leurs maquettes pour qu'elles soient en cohérence avec ce cadre, quitte à en envisager des ajustements dans le futur.

Ce travail concerne les formations professionnelles pour lesquelles le référentiel est à terminer et à mettre en cohérence avec fiches RNCP, puis il faudra revenir et finaliser les fiches RNCP des licences STAPS pour permettre les cohérences et correspondances avec les référentiels déjà établis.

Il y a lieu aussi de diffuser ces référentiels et d'aider les UFR à se les approprier

Attendus et échéancier :

- Diffusion référentiels existant et explication : Novembre 2018
- Construction référentiels pour les formations pro : Juin 2019
- Diffusion et accompagnement mise en place formations pro sur ces référentiels : Juin 2020
- Axe 4 : accompagnement de la structuration en réseaux des différentes UFR en fonction notamment des thématiques de travail du conseil sectoriel

Pour mettre en place les axes 2 et 3, il y a lieu d'accompagner les C3D et les staps qui le constituent dans la structuration et la mise en réseau des instances internes de chaque staps et des personnes référentes missionnées par ces instances internes.

Un réseau des formations professionnelles deust et licence pro est à constituer par secteur professionnel visé et par formation

Un réseau des formations académiques de niveau licence et de niveau master est aussi à constituer en fonction des filières historiques des staps et des secteurs économiques concernés.

Attendus et échéances :

Organigramme des formations professionnelles existantes et des ressources correspondantes dans les UFR pour Septembre 2018

Constitution de réseaux sur les DEUST au regard des fiches RNCP existantes et des licences pro sur les mêmes créneaux d'emplois : Décembre 2018

Mise en place de temps de travail commun entre Janvier 2019 et Juin 2019.

Organigramme des formations académiques et des ressources correspondantes dans les UFR pour Septembre 2018.

Mise en place de temps de travail thématique par rapport au référentiel entre Juin 2019 et Juin 2020.